

Présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget primitif 2024 de la Région Centre-Val de Loire

Conformément à l'article L. 4313-1 du Code général des collectivités territoriales

Le budget de la Région Centre-Val de Loire comprend des dépenses (dépenses d'intervention au titre des politiques régionales, charges de fonctionnement des services, charge de la dette) ainsi que des recettes (fiscalité directe et indirecte, dotations de l'Etat, fonds européens, autres recettes). Il est élaboré puis exécuté dans le cadre d'une procédure annuelle jalonnée par les étapes suivantes.



octobre 2023 : Débat d'orientations budgétaires 2024

Le débat sur les orientations générales du budget se déroule dans un délai de dix semaines précédant l'examen du budget. Il fait l'objet d'un vote de l'assemblée plénière régionale.



21 décembre 2023 : Budget primitif 2024

Le budget est voté par l'Assemblée plénière régionale après avis du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER).

Du 1^{er} janvier au 31/12/2024 : Exécution du budget 2024 voté



Juin 2024 : Budget supplémentaire (décision modificative n° 1)

Des modifications sont susceptibles d'être apportées au budget sur la base du résultat de l'exercice précédent.



Juin 2025 : Compte administratif 2024

Le compte administratif rendra compte de l'exécution du budget 2024. Il doit être adopté avant le 30 juin de l'année qui suit cette exécution.

- ✓ Un Budget 2024 qui s'inscrit dans un contexte **incertain et contraint**, de baisse des dotations de l'Etat et de la hausse de l'inflation et du coût de l'énergie.
- ✓ La **nécessité d'une réponse publique face aux défis climatique et environnemental, social, économique, démocratique.**
- ✓ Une Région qui agit pour le quotidien et prépare l'avenir
- ✓ Des **objectifs au cœur des priorités régionales : plus de SOLIDARITÉ ; plus de PROXIMITÉ ; accélération des TRANSITIONS et nouveaux modes de DÉVELOPPEMENT.**

La Région a défini dès 2021, 3 axes stratégiques et 16 ambitions pour la durée du mandat :

Mieux vivre en Centre-Val de Loire

- ✓ Agir pour la santé et l'accès aux soins pour tous ;
- ✓ Construire une région solidaire et agir pour l'égalité Femmes/Hommes ;
- ✓ Faire confiance aux jeunes et investir pour l'éducation et le sport ;
- ✓ Rendre la Culture partout essentielle ;
- ✓ Assurer la sécurité et la prévention dans le cadre des prérogatives régionales.

Transformer notre modèle économique : répondre aux défis écologiques, économiques et sociaux.

- ✓ Rendre l'économie plus innovante, attractive, écologique, sociale et relocalisée ;
- ✓ Développer l'emploi à travers l'accès à la formation et la montée en compétence et en qualification ;
- ✓ Faire face au défi climatique et accélérer la transformation écologique et énergétique ;
- ✓ Agir pour une agriculture en évolution et une alimentation saine et durable ;
- ✓ Accélérer l'écosystème numérique responsable ;
- ✓ Donner un nouvel élan à l'économie sociale et solidaire face aux transformations.

Soutenir nos territoires d'initiatives et de solidarités.

- ✓ Renforcer la région des territoires, solidaires et participatifs ;
- ✓ Décarboner les mobilités du quotidien ;
- ✓ Construire une nouvelle Renaissance touristique ;
- ✓ Protéger la nature et sauvegarder la biodiversité ;
- ✓ Approfondir la démocratie permanente.

Un **programme d'investissement régional de 2 milliards €** (hors fonds européens) **sur le mandat** dont :

- **100 M€/an pour les transports** (acquisition et rénovation du matériel ferroviaire, sauvegarde des petites lignes, verdissement du parc de transport routier).
- **70 M€/an pour les lycées avec notamment la construction de deux lycées** (Hanches et Châteauneuf-sur-Loire)

2024 : 6 grandes priorités pour une action publique régionale toujours plus proche, solidaire, innovante et acteur majeur des transitions

La solidarité plus que jamais au cœur des politiques régionales

- Un « **bouclier régional** » pour réduire les effets de l'inflation sur les tarifications du transport ou de la restauration scolaire dans les lycées.
- Lancement d'une **expérimentation de tarification sociale** dans les restaurants des lycées
- Lancement du nouvel outil « Vie Etudiante Campus » pour **améliorer les conditions de vie étudiante** sur les sites universitaires.
- Poursuite de **l'effort régional pour la formation** des demandeurs d'emploi dans un contexte de forte baisse des dotations de l'Etat sur cette politique publique.
- Poursuite de **l'augmentation des quotas pour les formations sanitaires et sociales** et investissement massif dans le bâti pour des locaux toujours plus adaptés.
- Investissement pour les locaux de la faculté de médecine d'Orléans dans le cadre du CPER.

La transition écologique et la lutte contre le dérèglement climatique au cœur de l'intervention régionale

- **Mise en œuvre de l'Agence Régionale Energie-Climat AREC** et premiers accompagnements concrets
- Mise en œuvre de la nouvelle génération de **Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale avec au moins 40%** de l'enveloppe destinés aux projets qui contribuent à la **lutte pour la préservation de l'environnement et à l'adaptation au réchauffement climatique** – soit plus de 160 millions d'euros sur les 6 prochaines années.
- Poursuite de la **décarbonation des offres de transport Rémi** (rétrofit des cars scolaires).
- **Accompagnement des entreprises** avec ACCEL'TRANSITIONS.
- Elaboration d'un **Plan régional de renaturation**.
- Aboutissement du processus lancé par les **Assises de l'eau**.
- Lancement des 1ers travaux sur la **condition animale**.

La mobilisation des outils d'intervention économique pour le développement de l'emploi dans l'ensemble des entreprises – 4 impératifs :

- Une **économie durable** ;
- Une **économie de réseau et de coopération** ;
- La promotion et le soutien à un **entrepreneuriat accessible à tous** ;
- **L'innovation** à toutes les échelles dans tous les secteurs.

Le soutien régional vers tous les territoires avec le renforcement des services de proximité

- **L'aménagement équilibré des territoires** comme ligne directrice centrale de l'action régionale.
- Une maison de la région dans chaque département pour un accès facilité aux dispositifs régionaux.
- Une **territorialisation de l'action régionale** pour des réponses plus adaptées et efficaces.
- Développement de **solutions de mobilités rurales et locales** (autopartage...).
- Poursuite des investissements pour **augmenter et sécuriser les déplacements à vélo**.
- Poursuite des investissements ferroviaires pour **améliorer le confort des voyageurs** avec des rames neuves ; et renforcer le réseau des infrastructures ferroviaires.

Le soutien permanent au développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement et des consommateurs dans un modèle agroécologique et économique ambitieux

- Mise en œuvre d'une **nouvelle politique agricole** tournée vers le renouvellement de génération.
- Engagement pour **la transition agroécologique**.
- Poursuite des actions autour du **projet alimentaire dans les lycées** par la **lutte contre le gaspillage** et l'approvisionnement **bio et local**.
- Déploiement **dans chaque département** d'ateliers de transformation et de **légumeries**.
- Mise en valeur des métiers de bouche et du terroir régional à travers l'accueil de la cérémonie des étoiles Michelin 2024.

Le bien-vivre par la culture, le sport, la vitalité associative, comme véritable identité régionale

- Poursuite du dispositif régional unique de **soutien à l'emploi associatif CAP'ASSO**.
- **JOP Paris 2024** : hébergement d'athlètes olympiques au lycée Blaise Pascal de Châteauroux où se dérouleront les épreuves de tir.
- Déploiement auprès de 24 collectivités du dispositif « Prends-toi aux Jeux ».
- 20 ans du CREPS à Bourges.
- Maintien du soutien aux institutions culturelles et accompagnement pour favoriser l'innovation et la résilience.

- **Priorité à une Culture partout** sur le territoire et au rdv des aspirations de la jeunesse.
- Consolidations de 2 nouvelles mesures :
 - Le « week-end dar dar » pour les 15-25 ans ;
 - « Culture à partager » pour accompagner les opérateurs culturels à renforcer leurs actions à destination des publics les plus éloignés des pratiques culturelles



Le budget 2024 de la Région Centre-Val de Loire s'élève à 1,796 Md€. Il comprend, pour les dépenses :

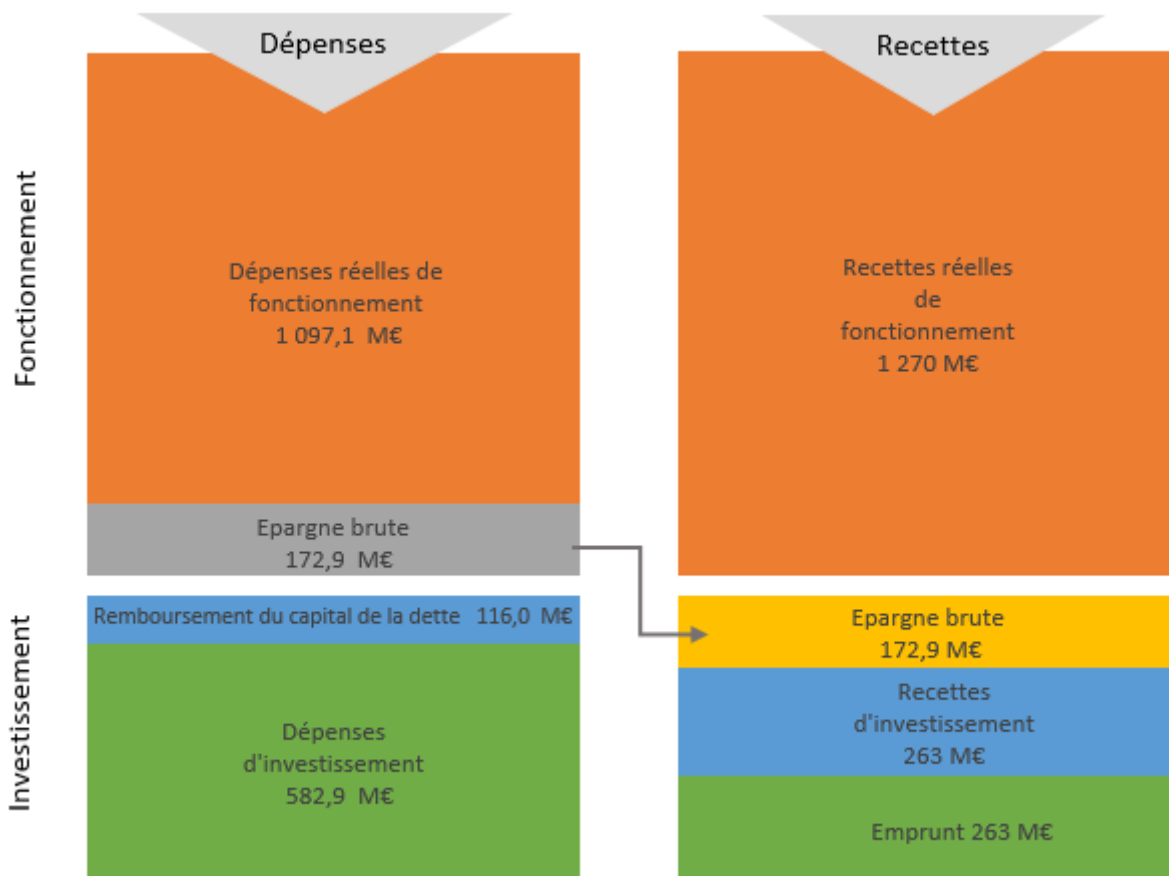
- 1 097,1 M€ en section de fonctionnement ;
- 582,9 M€ en section d'investissement (hors réaménagement de dette).



Grâce à l'optimisation des ressources, **plus de 83 % du budget de la Région Centre-Val de Loire est consacré directement aux interventions régionales à destination des habitants et des territoires.**

En 2024, ces interventions régionales s'élèvent à 1,491 Md€ en Région Centre-Val de Loire.

L'équilibre du budget



Dépenses du budget primitif 2024 | 1,796 Md€

toutes sections confondues, hors réaménagement de la dette



Les dépenses de personnel des agents des lycées figurent dans le poste « Education Formation ». Le reversement du produit de la CVAE est une compensation versée par la Région à certains Départements suite au transfert de la compétence en matière de transports scolaire et interurbain.

Le budget 2024 de la Région Centre-Val de Loire s'articule autour :

Des dépenses courantes stabilisées malgré l'inflation pour favoriser l'investissement :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 097,1 M€. Elles augmentent de 1,1% par rapport au budget primitif 2023.

Face à une inflation encore présente, la Région continue à mettre en place de nouvelles mesures solidaires. Par exemple sur les tarifications du transport auprès des usagers, également sur la restauration scolaire dans les lycées auprès des familles.

Le niveau d'investissement s'élève à 582,9 M€ pour l'année 2024 (hors dette) répartis sur les politiques régionales tels que l'accroissement de services nouveaux dans le domaine des transports, le renforcement du réseau des infrastructures ferroviaires et le projet alimentaire pour la lutte contre le gaspillage ainsi que le déploiement d'ateliers de transformation et de légumeries dans chaque département pour les lycées.

Des recettes incertaines, majoritairement assises sur la TVA

Hors recettes institutionnelles, les recettes sont essentiellement des recettes affectées (20%). En investissement, elles concernent le remboursement de l'Europe des sommes versées par la Région au titre de la gestion des fonds européens, la subvention de l'AFITF pour l'acquisition de rames TET, la participation de France Compétences au financement des investissements dans les CFA. En fonctionnement, les recettes affectées concernent la gestion des fonds européens, le Pacte régional d'investissement dans les compétences et le financement des CFA.

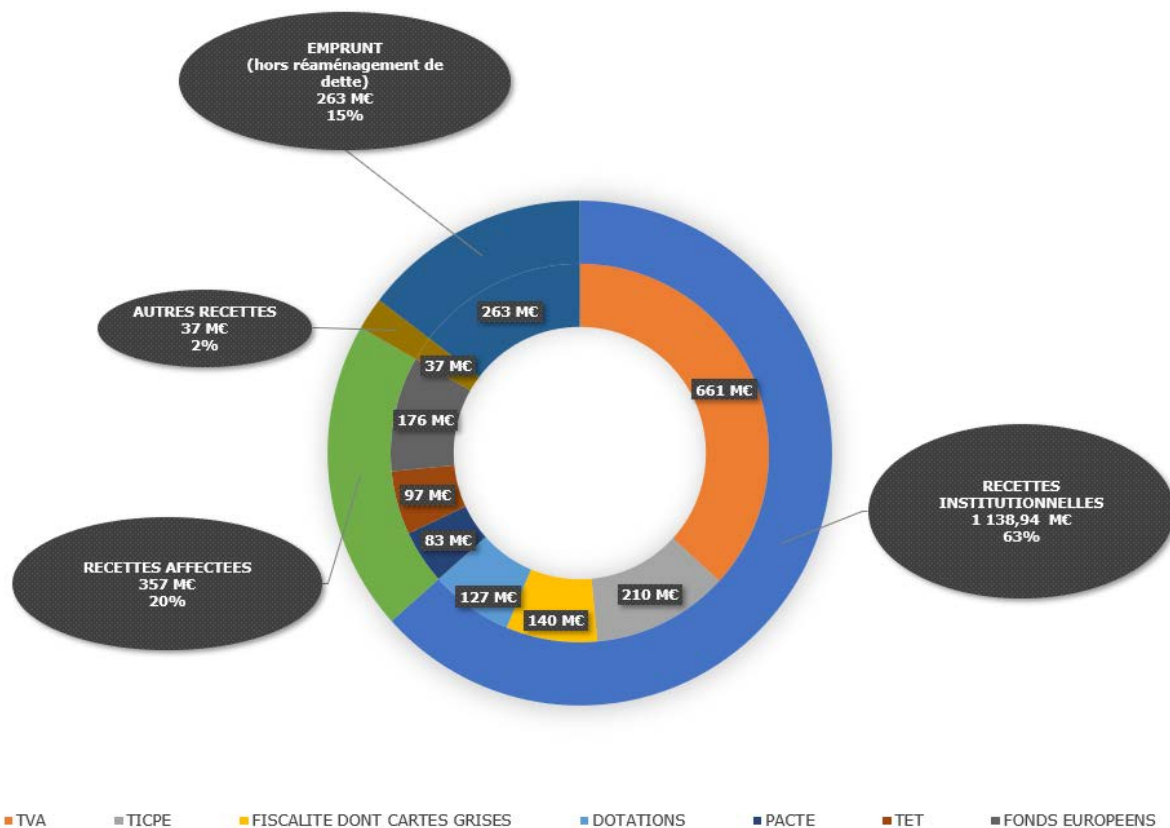
Les recettes institutionnelles sont en hausse compte tenu principalement de la recette de TVA liée aux perspectives d'évolution de la consommation malgré une baisse de la TICPE afférente à la consommation de carburants. Également, les recettes liées au Protocole Etat-Régions, dans le cadre du Ségur de la santé, évoluent afin de pérenniser le financement des places liées au plan de relance et au coût des formations.

Confrontée à un effet de ciseau fort entre ses dépenses et ses recettes, la Région a également décidé d'augmenter le tarif des certificats d'immatriculation pour retrouver un niveau de recette d'avant la crise Covid.

Globalement, la situation financière de la collectivité se traduit par une part importante des recettes affectées (fonds européens, formation professionnelle, rames TET), une hausse de la fiscalité étroitement liée à l'activité économique et une diminution durable du niveau des dotations.

Budget primitif 2024 | Répartition des ressources

toutes sections confondues, hors réaménagement de la dette



Gestion de dette et de trésorerie

Au 1^{er} janvier 2024, la **dette réglementaire** représente **un encours de 1,190 Md€**. Cette dette long terme est composée à plus de 99,9 % de conventions non risquées. A fin 2023, le taux moyen de la dette bancaire et obligataire s'établit à 2,45 %, en augmentation sensible du fait de la forte hausse des taux d'intérêt. L'inscription budgétaire 2024 intègre une charge d'intérêts représentant 1,6 % du budget régional.

Par ailleurs, sur l'année 2024, compte tenu de la volatilité toujours importante dans un marché financier qui reste incertain, le pilotage de la trésorerie doit être réalisé au plus fin. Sur le long terme, une négociation d'enveloppe de financement thématique a été réalisée auprès de la BEI (Banque Européenne d'Investissement) sur des investissements structurants comme le ferroviaire, celle-ci permettra de d'optimiser, en 2024, les conditions financières.

CHIFFRES CLES / ELEMENTS REPERES

400	Le nombre de places en 2 ^{ème} année de Médecine à Orléans grâce à l'augmentation du <i>numerus apertus</i> avec l'ouverture de 100 places supplémentaires à la rentrée 2024.
AVEC	Lancement à la rentrée 2024 de l'Appel à Projets « AVEC Centre-Val de Loire – Vie Etudiante et de Campus », pour financer des projets et initiatives collectives pour améliorer la qualité de vie étudiante.
9,6M€	Le montant dédié à la transition écologique et la biodiversité
EMPLOI ASSOCIATIF	Avec son dispositif unique CAP'ASSO, La Région soutient l'emploi associatif. En 2024 elle consacrera 9 M€ pour les projets associatifs qui créent de l'emploi.
Plus de 226 M€	Le montant de l'apport régional en 2024 pour assurer le service ferroviaire en Centre-Val de Loire.
400 M€	C'est l'enveloppe global des Contrats régionaux de Solidarité Territoriale (CRST) sur 6 ans. Ce montant fait de la Région le 1^{er} partenaire de l'aménagement du Territoire au service des habitants.
24 775 000€	C'est le budget régional dédié à la Culture et au patrimoine culturel. Un budget qui augmente, qui témoigne d'un soutien public qui ne se dément pas, dans une période où la culture représente plus que jamais une ouverture, un lien social, une multiplicité de regards sur le monde...qui se diffuse partout et pour tous/toutes.
2,2 M€	Pour le dispositif « Aide à l'achat d'un équipement numérique » En faveur des lycéens.
4,3 M€	Pour développer et promouvoir le Tourisme à vélo dans la « 1 ^{ère} Région à vélo »
20	Le nombre de cars scolaires rétrofités supplémentaires qui circuleront à la rentrée 2024.

69 821	Nombre d'étudiants en Centre-Val de Loire, soit +28% depuis 2010.
+ de 200 000	Le nombre de voyages gratuits depuis le lancement du dispositif Rémi Yep's qui permet aux jeunes de 15/25 ans de voyager gratuitement les week-end et/ou jours fériés depuis la rentrée 2023.
59	C'est le nombre de sites Natura 2000 dont l'animation et la gestion sont désormais transférées à la Région. Cette dernière décide d'étendre cette nouvelle compétence à la protection de la faune sauvage.
2,555 millions d'€	Pour accompagner les projets des lycéens : à travers les dispositifs 100% Education et Pro'jeunes (mobilité ; citoyenneté ; santé ; cadre de vie participatif ; lycée inclusif ; devoir de mémoire...)
104 000 000€	Les crédits régionaux consacrés aux Lycées du Centre-Val de Loire
SANTÉ	45 médecins salariés ont été recrutés, 13 centres régionaux de santé ouverts et plus de 60 000 consultations ont été réalisées par les médecins du GIP Pro Santé (à ce jour en 2023). 6 000 habitants du Centre-Val de Loire dispose désormais d'un médecin référent.
1 ^{ère}	Le Centre-Val de Loire se place en tête des régions où les collectivités investissent le plus pour l'enseignement supérieur avec 446€/étudiant.
40%	C'est la part des crédits régionaux consacrés à la transition énergétique et écologique dans les nouveaux Contrats régionaux de Solidarité Territoriale.
+ de 85%	Le taux d'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi ayant suivi une Formation régionale DEFI.
2024	La Région Centre-Val de Loire vibre pour Paris 2024 et va faire rayonner ses produits, terroirs et savoir-faire comme « Territoire hôte » de la Cérémonie des Etoiles du Guide Michelin 2024.